“il y a trop d’hommes blancs de plus de 50 ans à la télévision française” : Julien Lepers réclame plus de trois millions d’euros aux prud’hommes pour discrimination

09/03/2018 à 13h05

Après 28 ans à *Questions pour un champion*, l’animateur est licencié “à la cow-boy”. Il dit aux juges avoir été discriminé sur son âge, son sexe et sa couleur de peau. (…)

L’avocat de Julien Lepers: “Delphine Ernotte, la “tueuse d’Orange” comme elle a été surnommée, prend à l’été 2015 la présidence de France Télévisions. À son arrivée, elle déclare: “il y a trop d’hommes blancs de plus de 50 ans à la télévision française, il va falloir que cela change”. Le premier de la liste des victimes de cette discrimination sera Julien Lepers, mais il y aura dans la foulée William Leymergie, Henri Sannier, Gérard Holtz, Georges Pernoud de Thalassa… Tous sont évincés. Pour Julien Lepers, cela se fera trois mois après la déclaration de Delphine Ernotte qui dit aussi: “c’est la chaîne qui assume avoir pris la décision de licencier Julien Lepers“. Très bien. Mais celui-ci est le salarié d’une maison

de production indépendante, pas de France Télévisions. Pourtant, FremanleMedia va appliquer la décision de France Télévisions, à la hussarde, à la cow-boy. En effet, après une grosse session d'enregistrements, il est licencié, sans qu'aucune discussion soit menée "

lentreprise.lexpress.fr

(Merci à **Geek V 18-25**)